

*L'évolution du métier de documentaliste se lit dans le développement de ses outils de recherche, dans la découverte progressive du potentiel des environnements pédagogiques, dans la prise en compte de ses nouveaux usages – bref, dans la diffusion d'une autre culture de l'information... et dans les représentations diverses qu'en donnent l'Université, l'inspection générale, le jury du CAPES, les professionnels – et quelques pays étrangers.*

## Professeur-do

Marie-France Blanquet

MAÎTRE DE CONFÉRENCES  
IUTB, UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

*Le « passe-document » n'est plus. Vive l'expert en outils internet, le conseiller ès informations, le passeur culturel...*

L'intitulé donné à l'activité professionnelle du professeur-documentaliste en traduit la double facette : « professeur » le relie à une profession connue et reconnue dans le temps comme dans l'espace ; « documentaliste » le tire vers une profession récente, peu ou mal connue. Le documentaliste arrive dans l'école avec le désir d'enseigner par le document. Cela en complément et autrement que l'enseignant de discipline. Il poursuit également l'objectif d'ouvrir sur un autre domaine qu'une discipline, en se situant dans une perspective transversale à toutes les disciplines enseignées dans l'école mais aussi ouverte sur le monde hors de l'école où l'information est omniprésente. Il s'agit donc d'acquérir une culture de l'information, d'apprendre à la chercher, à se repérer dans la diversité documentaire, à identifier les données ou métadonnées qui lui confèrent sa valeur. Il s'agit aussi de savoir l'analyser pour la distinguer de l'opinion, de la désinformation, de la non-information. Il faut, enfin, la mémoriser, c'est-à-dire apprendre à construire méthodiquement son capital informationnel.

Cependant, malgré cet objectif clair, cette profession est sans cesse remise en question. Cela est dû à plusieurs facteurs parmi lesquels les technologies de l'information, en particulier le réseau Internet, jouent un rôle vedette. Il semble, en effet, aujourd'hui que les besoins essentiels à l'origine de l'émergence de cette profession – recherche et accès à l'information via un support documentaire – trouvent leur solution avec cet immense monde informationnel qu'offre Internet à tous ceux qui possèdent l'équipement nécessaire. Pour accéder à l'information, nul besoin désormais d'intermédiaire puisque des outils de recherche diversifiés permettent à l'utilisateur final de s'informer de façon complètement auto-

# documentaliste

## un métier en évolution

nome. Le document, dématérialisé, est communicable à quiconque, quel que soit le lieu ou le temps dans lequel il se situe. Le documentaliste perd donc sa raison d'être puisque est résolue l'importante question liée à la communication et à la diffusion du document.

Cette affirmation, reprise par de nombreux acteurs éducatifs et qui réduit le documentaliste au seul rôle de « passe-document », appelle plusieurs commentaires qui conduisent à défendre l'idée que, plus que jamais, l'école a besoin de documentalistes pour conduire, avec les enseignants de discipline et en toute égalité, grâce à la recherche documentaire, les élèves vers le savoir. Les technologies de l'information, il est vrai, offrent de nombreuses solutions que le documentaliste doit intégrer dans l'exercice de sa profession (analyse automatique, synthèse de masse...). Cependant, dans le même temps, celles-ci sont à l'origine de problématiques déjà connues, mais amplifiées ou complètement originales pour le professeur-documentaliste, problématiques auxquelles il doit s'adapter en évoluant fortement.

### **La recherche documentaire: nouvelle donne**

Le fer de lance du documentaliste scolaire, l'activité pédagogique pour laquelle il est le plus souvent reconnu, est la recherche documentaire. Il y a deux manières de la concevoir. La première consiste à la limiter au seul moment passé devant un équipement informatique. La seconde veut l'intégrer dans un processus plus vaste et complet qui implique un changement radical de perspective et de nouvelles priorités dans l'exercice et l'enseignement de cette démarche documentaire.

Cela signifie, en effet, que le professionnel de l'information, comme l'élève qu'il forme, maîtrise en amont, et non plus en aval, la connaissance des producteurs et fournisseurs d'information dûment identifiés et évalués (et non plus découverts par à-coups ou par hasard à l'occasion d'une recherche). Cela signifie aussi que le choix de ces sources est effectué en fonction d'une analyse

**« ... acquérir une culture de l'information, apprendre à la chercher, à se repérer dans la diversité documentaire, savoir l'analyser, la mémoriser, construire méthodiquement son capital informationnel... »**

du besoin de l'utilisateur final (politique d'acquisition); que leur interrogation est effectuée selon une méthodologie précise et adaptée au type de la ressource explorée. Il importe ensuite de discipliner l'information en la triant, en l'utilisant pour construire son propre savoir (se l'approprier) et en l'ordonnant, c'est-à-dire en l'intégrant aux connaissances déjà acquises.

Pour transmettre cet ensemble de savoir et de savoir-faire à ces utilisateurs, cette profession doit évoluer vers une fonction de veille informationnelle la conduisant à explorer et à évaluer des sources diversifiées. Cette veille doit être complétée par une veille technologique permettant de connaître et, selon les besoins, d'intégrer de nouveaux outils ou processus de travail. Enfin, et surtout, la profession doit évoluer vers une fonction de communication, en particulier, en partageant avec les autres acteurs éducatifs.

### **La veille informationnelle: littérature grise et Web invisible**

Certains ont comparé le documentaliste au géologue ou au sourcier. Cette comparaison est acceptable si l'on comprend qu'il doit avoir une bonne connaissance du terrain informationnel sur lequel il évolue. L'intérêt d'identifier les acteurs de l'industrie de l'information, en amont de toute recherche ponctuelle répondant à une demande d'information, est évident: cela permet d'effectuer un choix raisonné, pertinent et exhaustif des sources, non plus découvertes au hasard. Or, certaines d'entre elles, souvent méconnues car difficiles à trouver, constituent la littérature grise. On désigne par cette expression l'ensemble des documents qui n'entrent pas dans le circuit commercial et deviennent du même coup difficiles d'accès, d'abord parce que le circuit de leur production repose sur un réel savoir documentaire, ensuite parce que leur diffusion est faible.

Le réseau Internet supprime incontestablement cet obstacle matériel. Cependant, il ne supprime pas l'impérative nécessité de connaître le circuit de production de la littérature grise et,

de plus, il le complexifie en l'ouvrant à l'échelle du monde. Brian Vickery<sup>1</sup>, professionnel anglais de l'information, défend dans les années 60-70 l'idée que le documentaliste ne doit pas offrir à ses utilisateurs que des ressources informationnelles facilement accessibles, à la portée de chacun.

Il doit signifier sa compétence en lui offrant des ressources qu'il ne connaît pas mais qui, de plus, lui donnent l'occasion d'agrandir le champ de ses propres recherches en prospectant dans des domaines proches ; ce que l'on qualifie de documentation marginale. Aujourd'hui, la littérature grise est concrétisée dans l'immense Web invisible que, pour des raisons multiples, les actuels outils de recherche n'explorent pas. Il appartient donc au documentaliste de permettre à ses utilisateurs de le découvrir grâce à l'exercice d'une veille informationnelle systématique<sup>2</sup>.

Cela ne signifie pas que le documentaliste doit oublier les ressources du Web visible. Suivant les utilisateurs, leurs besoins ou leurs niveaux, ce dernier pourra très souvent répondre à leur demande. Cependant, le documentaliste, soucieux d'éveiller le sens critique des élèves, doit leur montrer la nécessité d'identifier et de recouper toutes les sources d'information dans leur diversité au lieu de s'en tenir aux dix premiers résultats apportés par un moteur, toujours le même !

Car le Web visible est à l'origine d'une problématique complètement originale : il impose de connaître et de maîtriser les outils hétérogènes et nombreux mis à la disposition de l'utilisateur final. Donner à des élèves cette maîtrise doit leur permettre de comprendre qu'une recherche ne peut et ne doit pas être le résultat d'une démarche errante. Le processus de la recherche ne commence pas directement devant l'écran avec l'assistance du seul outil connu – souvent Google – mais entre dans un processus plus vaste et méthodique qui commence, comme nous venons de le voir, par une connaissance du paysage informationnel, une interrogation sur le sens des termes – et leurs possibles ambiguïtés – choisis pour conduire la recherche et enfin la maîtrise de la démarche itérative de la recherche documentaire et des possibilités techniques du système retenues pour l'effectuer.

### La veille technologique

À l'occasion d'un colloque virtuel organisé par le Centre Georges-Pompidou, Stefana Broadbent et Francesco Cara dressent la typologie des usagers, répartis en trois catégories, d'Internet. Les experts maîtrisent le monde virtuel qu'offre le réseau Internet. Ce sont les documentalistes, par exemple. Les naïfs pensent « *que l'Internet est magique et qu'il n'existe qu'un seul site pour chaque thème* ». Enfin, les usagers « *légers* »,

### Internet en est-il encore à l'âge de Bouvard et Pécuchet ?

utilisateurs réguliers d'Internet, présentent des « *comportements très stéréotypés* », habitués à quelque six ou sept sites et fidèles à un même outil de recherche, ignorant les autres. « *Leur navigation à l'intérieur de sites, insistent les auteurs, est aussi très procédurale et suit des routines rigides*<sup>3</sup> ».

Pour éviter que les élèves n'appartiennent à ces deux dernières catégories, le documentaliste doit leur apprendre à utiliser Internet dans toute son ampleur et toutes ses possibilités. On sait, par exemple, que le moteur le plus puissant ne parcourt qu'une partie du réseau. Il importe donc de chercher l'information à partir d'outils différenciés et choisis en connaissance de cause : pourquoi, par exemple, un métamoteur plutôt qu'un moteur ou un annuaire ou un agent intelligent ? La philosophie de la démarche reste la même que dans le domaine de la documentation imprimée : confronter des sources. Elle devient, cependant, plus complexe dans l'univers virtuel, pour deux principales raisons spatiales : la difficulté de se repérer dans cet hyperdocument, en « zappant » d'une URL à l'autre et ce, sans se noyer dans la surinformation ; la difficulté de repérer pour chacun des sites visités les marques de sa fiabilité, telles les métadonnées permettant de valider l'information trouvée.

Ainsi, plus que jamais, il faut se méfier des apparences de facilité et, plus que jamais aussi, dénoncer vertement l'illusion d'efficacité et d'autonomie que donne Internet. Ce dernier, quelle que soit la question, apporte toujours de multiples réponses. Cela fait croire à tort à l'utilisateur qu'il sait non seulement utiliser le réseau mais encore qu'il sait mener une recherche documentaire. Or, comme nous venons de le voir, celle-ci, beaucoup plus complexe, nécessite la présence d'un expert capable d'expliquer les outils, d'en intégrer sans cesse de nouveaux et de montrer, par exemple, le principe et les limites de l'analyse automatique, de la synthèse de masse ou de la traduction automatique.

Une recherche documentaire ne se termine pas avec l'arrêt de l'ordinateur. On pourrait même défendre l'idée qu'elle ne commence réellement qu'avec les étapes ultérieures d'exploitation et d'ordonnement des informations trouvées. « *L'Internet en est encore à l'âge de Bouvard et Pécuchet dont l'ambition était de copier toutes les connaissances. Nous disposons maintenant d'une immense masse d'informations de toutes sortes et c'est tout à fait valable. C'est merveilleux de pouvoir y accéder, mais la question est : "Comment pouvons-nous transformer ces informations en savoir et en sagesse au service de nos propres desseins ? Comment pouvons-nous développer notre propre*

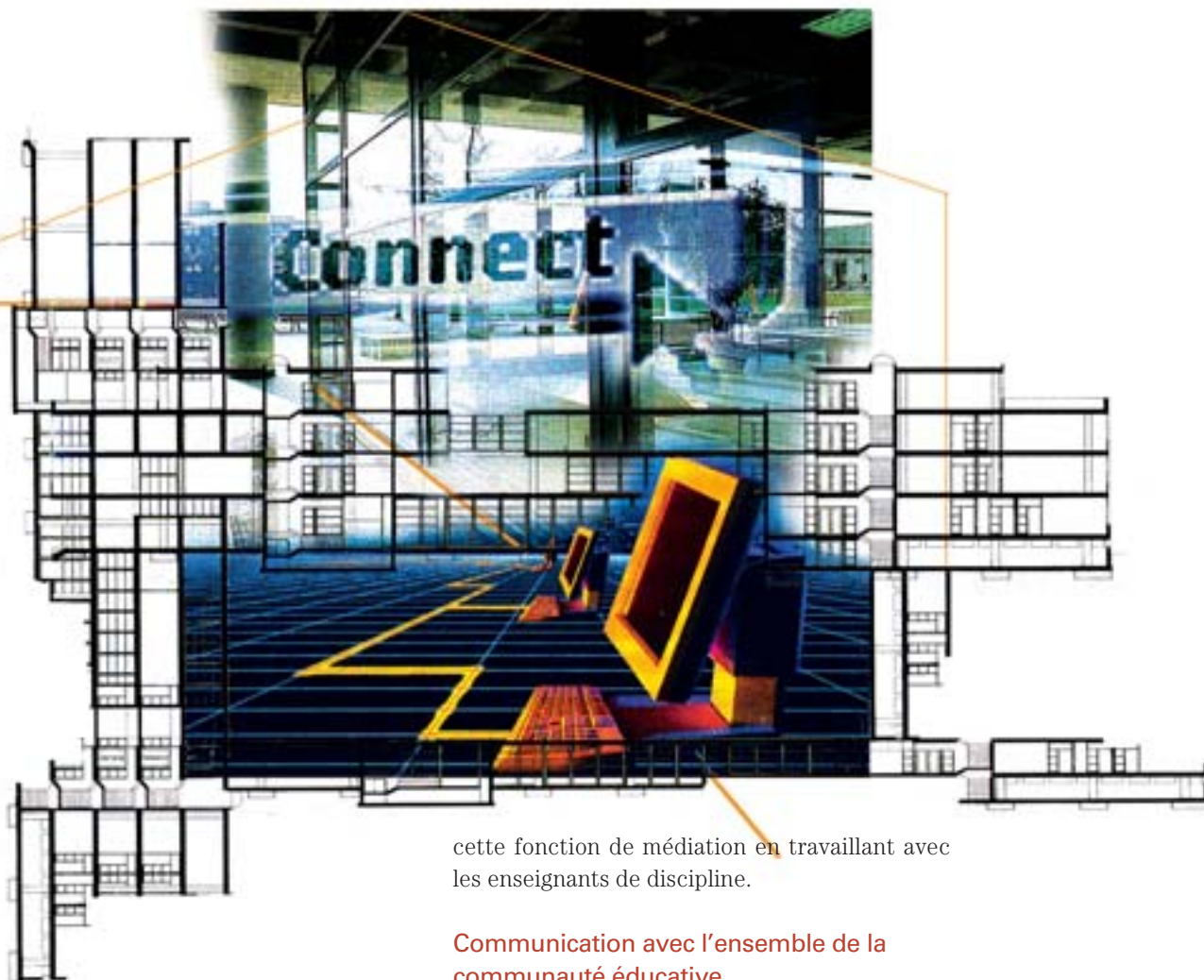
1. Auteur d'un ouvrage de référence pour tous les professionnels de l'information. *Information science in theory and practice*. Brian Vickery ; Alina Vickery. *Third revised and enlarged edition*. München : K.G.Saur, 2004. ISBN 3-589-11658-6.

2. La revue *Netsources*, et en particulier ses numéros spéciaux, représente la revue française de référence pour se repérer et connaître le Web invisible.

3. « Les nouvelles architectures de l'information ». In *Text-e : le texte à l'heure de l'Internet*. Sous la direction de Gloria Origg et Noga Arikha. Colloque organisé d'octobre 2001 à mars 2002. Paris : Bibliothèque publique d'information, 2003. ISBN 2-84246-065-0. Accessible sur le site [www.text-e.org](http://www.text-e.org).

4. « Le futur de l'Internet ». In *Text-e : le texte à l'heure de l'Internet*. Op. cit.

5. Cité par Marie-Noëlle Malclès. *La Bibliographie*. Paris : PUF, 1989.



cette fonction de médiation en travaillant avec les enseignants de discipline.

### Communication avec l'ensemble de la communauté éducative

Bien évidemment, la communication avec l'ensemble de la communauté éducative repose d'abord et surtout sur une volonté réciproque des acteurs concernés. Cette volonté acquise peut être assistée par de nombreux outils facilitateurs tels que la construction d'un intranet ou la mise en place d'un système de communication comme le filtrage collaboratif.

Ainsi, le métier trouve son avenir non seulement en admettant et en intégrant le progrès technologique mais surtout en comprenant ce qui constitue l'essence de cette profession dans le processus de la recherche documentaire et de son exploitation.

### Une responsabilité sociale

Mais le métier acquiert peut-être plus que jamais une responsabilité sociale face au blocage français sur les problèmes liés à l'information. De très nombreuses études le confirment. Une profession qui croit en sa mission sociale vise à faire disparaître ces obstacles qui sont d'ordre culturel, institutionnel, structurel et sociétal. En évoluant vers une fonction de communication, de partage et d'échange, le professeur-documentaliste répond à cette responsabilité. ●

sagesse ?" *L'Internet n'offre aucune sagesse*<sup>4</sup>. » Pour répondre à ces questionnements, le professeur-documentaliste doit ajouter à ces fonctions une fonction de communication pédagogique le transformant en médiateur ou conseiller ès informations mais surtout en travaillant avec la communauté éducative, en particulier avec les enseignants de discipline, aptes à mesurer la pertinence de l'information trouvée par les élèves.

### Une fonction de communication

#### Communication de l'information : fonction de médiation

Dans une lettre datée du 19 avril 1807, Napoléon écrit : « *Un homme qui veut chercher une bonne instruction, placé dans une vaste bibliothèque, se trouve jeté dans un véritable dédale... S'il avait reçu un cours de bibliographie, un jeune homme, au lieu de s'égarer dans des lectures insuffisantes ou dignes de peu de confiance, serait dirigé vers les meilleurs ouvrages et arriverait plus facilement et plus promptement à une meilleure instruction*<sup>5</sup>. » Aujourd'hui, les concepts de passeur culturel ou de médiateur traduisent le même souci ; à condition que les professeurs-documentalistes évoluent nettement vers